



Montage des vidéos verticales le zèle de Provence-Alpes



À quoi sert un accord national encadré et signé par les organisations syndicales et la direction du Réseau s'il n'est pas respecté ?

Le 9 mars s'est tenue à Marseille l'instance des représentants de proximité. En début de séance, nous avons abordé le point obligatoire portant sur « L'expérimentation des vidéos à destination des plateformes numériques ». À notre grande surprise, le délégué syndical SNJ a noté un dysfonctionnement à Antibes où une organisation sauvage était déjà en place avant l'accord.

Elle permettait le matin à des monteurs planifiés en actu JT de verticaliser et sous-titrer des sujets déjà montés. Objectif ? Les diffuser sur nos réseaux sociaux.

Alors pourquoi ne pas le tester à Marseille ? La belle idée que voilà !

Face au refus des Représentants du personnel CGT et du délégué syndical SNJ, le directeur régional et le coordinateur numérique ont semblé faire machine arrière en nous affirmant la main sur le cœur que cela ne serait pas mis en place à Marseille, c'était juste une idée pour « *ne pas perdre la main* ».

Les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent.

Il n'a pas fallu attendre longtemps. Dès le 17 mars, la très zélée direction de Provence-Alpes a tenté un nouveau tour de force. Le chef de centre a fait part à certains monteurs (ceux travaillant sur le web) de sa volonté de planifier des montages web le matin sur les cases des montages actu.

Après tout, ça fonctionnait à Antibes... Pourquoi pas à Marseille ?

Les monteurs de Marseille travailleraient le matin pour le web, et ceux de la locale de Toulon monteraient pour l'actualité marseillaise.

Pas simple de s'y retrouver, mais la direction, elle, y voit très clair : une sacrée économie et un beau chaos !

Et là où une autre région propose une prime UCC multimédia basée sur un ancien accord, le chef de centre de Provence-Alpes a envisagé à demi-mot de donner une prime au coup par coup, enfin, rien d'officiel... Sur quels critères ? Rien n'est clair.

Une chose est sûre, on se moque des monteurs et de leur travail, ils deviennent des variables d'ajustement au service du « web first ».

Face à notre alerte, le chef de centre a abandonné l'idée de ce mélange des genres et s'est engagé auprès de la CGT à ne pas mettre cela en pratique durant la période d'expérimentation. Mais après ?

Quels que soient les objectifs de la direction, nous refusons que les monteurs de Provence-Alpes planifiés en « actu » soient réquisitionnés pour d'autres tâches.

Les élus CGT et SNJ du CSE France 3 ont été avisés de ces pratiques en PACA, nous resterons donc vigilants pour veiller au respect d'un accord qui reste expérimental.

Marseille, le 26 mars 2026